

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7317311301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7317311301>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 janvier 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **33 - GIRONDE**

LIENARD-BIS

SAS au capital de 2 000 €

Siège social : 2 rue du Radidet

78440 BRUEIL-EN-VEIXIN

811 276 377 R.C.S. VERSAILLES

L'assemblée générale extraordinaire du 06/01/2023 a décidé :

1/ de transformer la société en société en nom collectif à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté les statuts de la société sous sa forme nouvelle.

Son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Les modifications résultant dans les avis antérieurement publiés des décisions ci-dessus sont les suivantes :

FORME :

ancienne mention : société par actions simplifiée

nouvelle mention : société en nom collectif

ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE :

ancienne mention :

- Président : M. Arnaud LIENARD

- Directeur général : Mme Ouahiba LIENARD

nouvelle mention :

- Gérant : Mme Ouahiba LIENARD, demeurant à Mérignac (33), 9 rue Charles Despiau,

ASSOCIES EN NOM : sont associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales :

- M. Arnaud LIENARD, demeurant à Mérignac (33), 9 rue Charles Despiau,

- Mme Ouahiba LIENARD, demeurant à Mérignac (33), 9 rue Charles Despiau,

CLAUSE D'AGREMENT DES CESSIONS DE PARTS :

Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes étrangères à la société ou entre associés qu'avec le consentement de tous les associés.

2/ de transférer le siège social de Brueil-en-Vexin (78), 2 rue du Radidet, à Mérignac (33), 80 avenue de l'Yser, à compter du même jour. Les statuts seront modifiés en conséquence et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux,

3/ de modifier l'objet social à compter du même jour qui est désormais rédigé ainsi qu'il suit : « L'objet de la société consiste en l'exploitation d'un commerce de CAFÉ, BAR, BRASSERIE, PETITE BRASSERIE, RESTAURATION, GRILL, GLACIER, ACTIVITÉS DE LA FRANÇAISE DES JEUX, LOTO, LOTERIE, AMIGO, PAIEMENTS DE PROXIMITÉ, TIMBRES FISCAUX ET POSTAUX, ARTICLES POUR FUMEURS, ARTICLES DE LIBRAIRIE, TABLETTERIE, BIMBELOTERIE, JEUX ELECTRONIQUES OU NON, BILLARD, PRESSE, JOURNAUX, CARTERIE, CADEAUX, PRESTATIONS ADMINISTRATIVES, REPROGRAPHIE, PHOTOCOPIES, EPICERIE, VENTES A EMPORTER, auquel pourra être notamment annexée la Gérance d'un DÉBIT DE TABACS (vente de tabacs), un Point de validation de la FRANÇAISE DES JEUX, et un bureau de PARI MUTUEL URBAIN. », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,
Le Gérant,

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

